

# DOSSIER D'INSCRIPTION FESTIVAL INTERNATIONAL CHORAL D'ALMADA DU 20 AU 24 FEVRIER 2025

## PRÉAMBULE

### PRÉSENTATION DU FESTIVAL

**Choral Events** est une organisation à but non lucratif, bénéficiant du statut d'agence de voyages agréée. L'association basée en France existe depuis 1997 et organise plus de 13 festivals et concours en Europe. Choral Events a accueilli plus de 800 chœurs amateurs au cours de ses 27 années d'existence.

Organisé par **Choral Events**, le **Festival Choral International d'Almada** fêtera son sixième anniversaire en 2025. En 2024 ont participé 13 groupes, 300 chanteurs, venus de 4 pays.

L'objectif principal de ce festival est de faire découvrir au public la qualité, la richesse et la diversité du chant choral à travers le monde.

Ce Festival fait l'objet d'une soirée d'ouverture avec la participation de tous les groupes, ainsi que d'une après midi de clôture où participent non seulement des chœurs mais également un orchestre et des danseurs - selon l'édition. Pendant le week-end, d'autres concerts sont prévus, partagés entre les chœurs participants.

Les concerts, gratuits pour le public, ont lieu le plus souvent dans des églises, salles de spectacles ou théâtres.

Durant le concert, les groupes abordent des répertoires variés et multiculturels : musique sacrée, classique, populaire, Gospel, Jazz, etc.

Les concerts seront partagés tour à tour entre chorales locales et chorales internationales. En fonction du nombre de chœurs participants, la durée des représentations pour chaque chœur, pour chaque concert sera d'au moins 25 minutes, et maximum de 45 minutes (hors cérémonies).

# ORGANISATION DE CONCERTS

**Choral Events** organise les concerts en partenariat avec son réseau de chorales amateurs et de communautés, dans un rayon maximum d'environ 40 km autour du lieu d'hébergement.

Les salles de concert sont choisies avec nos partenaires et peuvent être de plusieurs types : Églises, salles de concert, salles polyvalentes, etc. Les éventuels frais de location de la salle seront pris en charge par le Festival.

Le Festival organise la publicité des concerts sur place et se charge de la déclaration et du paiement des droits d'auteur.

---

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

La durée standard de participation est de 5 jours (4 nuits). Pour une autre durée, merci de nous contacter.

Le Chœur souhaite participer à

**FESTIVAL INTERNATIONAL CHORAL D'ALMADA 2025**

Dates demandées : du ..... au .....

# APPLICATION

Chaque chorale doit prévoir pour sa candidature :

1. Un enregistrement récent (moins de 12 mois) ou un lien You Tube
2. Présentation du chœur (CV) indiquant éventuellement une participation à des réunions de chœur et à des festivals nationaux ou internationaux.
3. Trois photos de la chorale (format numérique d'au moins 1Mo)
4. Répertoire choral.

*Les chœurs sélectionnés seront informés par email du résultat de leur candidature. En cas d'acceptation, ils devront alors régler les frais d'adhésion et d'hébergement conformément aux conditions générales de participation.*

## IDENTITÉ DU CHŒUR

<b>NOM DU CHŒUR</b>	
<b>ADRESSE ET PAYS</b>	
<b>TYPE DE CHŒUR</b>	<input type="checkbox"/> Adultes <input type="checkbox"/> Voix mixtes <input type="checkbox"/> Jeunes (15-21 ans) <input type="checkbox"/> Voix égales femmes ou enfants <input type="checkbox"/> Enfants (<16 ans) <input type="checkbox"/> Voix égales hommes
<b>NOM DU CHEF DE CHŒUR</b>	
<b>NOM ET POSTE DU CONTACT</b>	
<b>E-MAIL</b>	
<b>TÉLÉPHONE</b>	
<b>NOM DU CHŒUR SUR FACEBOOK</b>	
<b>NOM DU CHŒUR SUR INSTAGRAM</b>	

# COMPOSITION DU CHŒUR

MEMBRES	NOM
Choristes	
Chef(s) de chœur	
Musiciens	
Chauffeur(s)	
Accompagnateur(s)	
<b>TOTAL</b>	

GROUPES D'ÂGE	
Nb d'enfants 0 à 11 ans	
Nb d'enfants 12 à 15 ans	
Nb d'adolescents 16 à 17 ans	
Nb d'adultes 18 ans et plus	

## A - FRAIS D'ADHÉSION

**Choral Events est une association loi 1901, à but non lucratif.**  
Afin de bénéficier des services de Choral Events, le chœur doit devenir membre de l'association.

Les cotisations pour l'année 2025 sont de **60 €** pour le chœur

## B - FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription au Festival sont de **100 €** pour la chorale (hors hébergement, transport, repas, assurance et activités touristiques)



# C - FORMULE AVEC HÉBERGEMENT

*Merci de vous référer au document  
« Programme Standard Almada 2025 »*

**INCLUS**

**4 nuits**

**4 petits déjeuners**

**4 dîners (hors boissons)**

**Accès et participation à tous les concerts du Festival**

**1 accompagnateur francophone pour tout le séjour**

***NB:*** Pour une pension complète, une durée plus longue ou pour adapter le programme, merci de nous contacter pour obtenir un devis personnalisé.

## Hébergement demandé :

*Sous réserve de disponibilité*

• Hotel Tryp Caparica Mar 4\*

• Autres (nous contacter)

*Programme*



*Cliquez ici*



NB CHAMBRES SIMPLES	NB CHAMBRES LITS SEPARÉS	NB CHAMBRES DOUBLES	NB CHAMBRES TRIPLES	TOTAL EN €

## D- SPÉCIFICITÉS ALIMENTAIRES

Afin de faciliter au mieux notre organisation et votre séjour, merci de préciser si des participants ont des régimes particuliers, des allergies ou sont végétariens, ainsi que leur nombre.

Veillez noter que Choral Events fera de son mieux pour répondre aux demandes en matière de régime alimentaire et d'allergies, mais nous ne pouvons pas garantir à 100% la réussite de ce défi!

**Choral Events demandera les certificats médicaux concernant des allergies spécifiques.**

<b>Nombre de végétarien(s)</b>	<b>Forfaits spécifiques (préciser lesquels et le nombre de personnes)</b>	<b>Allergies (préciser lesquelles et le nombre de personnes)</b>



## E- TOURISME & ACCOMPAGNEMENTS

Un programme touristique est proposé en option dans le document « [Programme Standard Festival d'Almada 2025](#) ». Les chœurs sont libres d'organiser leurs propres activités touristiques, mais Choral Events peut également s'en charger. Devis et propositions sur demande.

Un membre du comité d'organisation sera présent à l'arrivée du groupe ainsi que sur les lieux des concerts.

Pour consulter le document [Programme](#) :

[Cliquez ici](#)



## F- TRANSPORTS

Le transport peut être organisé par le groupe lui-même, ou par **Choral Events** : nous pouvons vous proposer un devis séparé sur demande. Les déplacements en bus sont régis par la réglementation européenne, notamment en ce qui concerne les horaires de travail des chauffeurs.

Compte tenu du programme et des conditions d'organisation du Festival, **2 chauffeurs sont fortement recommandés.**

Il est possible qu'un concert soit programmé pour le groupe le soir même de son arrivée. Lors du trajet d'arrivée, le temps de trajet des chauffeurs doit être anticipé pour permettre au chœur de rejoindre à la fois le lieu de concert et le lieu d'hébergement, parfois à une heure d'intervalle.

Si les chauffeurs ont dépassé leur temps de trajet et qu'un autre bus doit être utilisé, les frais inhérents à ce transport seront à la charge du chœur.

## G-MARKETING ET COMMUNICATION

Le Festival propose au public la programmation de chaque concert en accès gratuit avec donations possibles. Seule la vente de « C.D. » ou la commercialisation d'objets par les chœurs est autorisée dans les salles de concert.

# H- ASSURANCES

Le groupe **doit avoir souscrit une assurance responsabilité civile**. Le chœur est responsable des incidents et accidents qui pourraient être provoqués par ses membres et leurs accompagnateurs.

De plus, **Choral Events propose plusieurs types d'assurances**, que vous pouvez consulter sur le formulaire « [Assurance - Formulaire 2025](#) », que vous pouvez consulter ici :

[Cliquez ici](#) 

## I- INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Les instruments de musique accompagnés du matériel nécessaire à leur raccordement au réseau électrique, répondant aux normes françaises, sont autorisés.

La location d'instruments est possible aux frais du chœur.

Le Festival dispose d'un piano électrique qui peut être mis gratuitement à disposition des chorales lors des concerts.

Nombre et type d'instrument dans le groupe :

.....  
.....  
.....  
.....

Alimentation électrique requise ? Oui  Non

Le chœur a-t-il besoin d'un piano pour les concerts ? Oui  Non

# FRAIS TOTAL DE PARTICIPATION

*Veuillez déclarer ici les montants totaux des articles précédents :*

A- Adhésion 2025 à Choral Events	60 €
B- Frais d'inscription au festival	100 €
C- Formule hébergement	..... €
E- Tourisme (sur devis)	X
F- Transport (sur devis)	X
H- Assurance (sur devis)	X
<b>TOTAL..... €</b>	

## Montant à payer par virement bancaire :

Acompte de 30% à l'inscription, le solde au plus tard 60 jours avant le festival.

L'inscription au Festival ne sera effective qu'après paiement intégral de la somme due.

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

En signant ce document, tous les participants reconnaissent avoir lu et accepté les Conditions Générales de Vente, que vous pouvez consulter ici :

[Cliquez ici](#)

**SIGNATURE :**

LE REPRÉSENTANT DU GROUPE

**DATE :**